

ANNEXE III

Modèle de panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention.



Min 0,57 m



Min 0,7 m

REGION WALLONNE



RÉGION WALLONNE

Zone de prévention d'une (de) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementées)

Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif)

1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s)
2. Sigle(s) de la (des) société(s)
3. Numéro(s) de référence de la (des) prise(s) d'eau

EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR:

1. «Nom(s) du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau »:
« n° de téléphone de la personne à contacter »
2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01
3. La Protection Civile, Service 100